



Achat immobilier puis séparation des acheteurs

Par **fcha35**, le **13/11/2011** à **10:58**

Bonjour,

un ami a acheté une maison avec sa concubine en 2005 (pas de pacs ni de mariage).

En 2007, ils se séparent.

Aujourd'hui le crédit de la maison est toujours à leurs deux noms mais lui seul a payé le crédit depuis 2007.

Aujourd'hui mon ami souhaite racheter le crédit.

Que dois t'il vis à vis d son ex compagne?

PS : pour compliquer l'affaire, les banques ne veulent pas lui autoriser un nouveau crédit car il a monté sa boîte il y a deux ans et à priori, il aurait fallu 3 ans de bilan !

Merci à tous d'avance pour vos réponses

Par **Domil**, le **13/11/2011** à **15:47**

Le rachat de crédit ne concerne que l'organisme prêteur.

Et il vit dans la maison ?

De toute façon, il doit racheter sa part à l'autre indivisaire (sa part réelle)

Par **fcha35**, le **13/11/2011** à **16:56**

effectivement lui seul vit toujours dans la maison.

Bien évidemment il doit une part à l'autre indivisaire.

La part est calculée par rapport à une estimation du prix de la maison aujourd'hui? bien que

l'autre indivisaire ne paie plus le crédit depuis 2007?

merci